

ANNEXE 2e : Testament d'Antoine François Dumouriez, daté du 4 février 1769.

SOURCE : A.N., Série T, 307/1, Cote 12, seule et unique pièce.

« Ceci est ma dernière volonté de ma main, et d'un esprit très libre et très sain par la grâce de Dieu.

Je défends que les frais de mon enterrement, tout compris, passent la somme de quatre cent livres, je ne veux ni billet d'invitation, ni grande tenture, ni grosse sonnerie.

Je nomme et institue mes héritiers et légataires universels, mon fils Charles-François Dumouriez du Périer, et ma fille Anne-Charlotte Dumouriez du Périer, épouse de M. de Schomberg.

Je laisse à Dominique Poirel et à Catherine Gautier sa femme ⁷, s'ils sont à mon service au jour de mon décès, non autrement, outre le quartier courant de leur gage et blanchissage qui leur sera payé en entier, ne fut-il que commencé, à chacun la somme de cent cinquante livres une fois payée, et de plus leur deuil, pour reconnaître les pénibles services qu'ils m'ont rendu dans ma longue et cruelle maladie ⁸. Je laisse à mon fils tous mes papiers, le priant de n'en pas brûler sans les avoir lu avec soin.

Et pour l'exécution du présent testament, je nomme et choisis la personne de mon frère Antoine-Joseph Dumouriez du Périer ⁹, le priant de vouloir bien continuer de servir de père à mes enfants, et de les concilier et arbitrer en quelque difficulté.

J'ai fait par le contrat de ma fille les dispositions qui concernent ma sœur, religieuse ursuline à Pontoise, et ma fille abbesse de Fervacques ¹⁰.

Au verso de l'acte :

Je révoque même par le présent l'augmentation de pension que j'avais appliqué par ce contrat à ma fille susdite, parce qu'alors elle était simple religieuse, et qu'étant devenue abbesse elle n'en a plus besoin.

Fait et écrit double de ma main à Paris le quatre février mil sept cent soixante neuf et cacheté de mes armes.

Sceau des Dumouriez

Signé Antoine-François Dumouriez du Périer. »

⁷ Les domestiques d'Antoine-François Dumouriez.

⁸ Le père de Dumouriez était atteint de la gravelle.

⁹ Cet oncle de Versailles avait été chargé de l'entraînement de Charles-François en 1756.

¹⁰ Marie-Amélie Du Mouriez était abbesse de Fervacques depuis 1767.